

Bonne récolte de pommes de terre en perspective malgré l'humidité

Bien que dans certaines régions de Suisse les champs de pommes de terre ont été inondés à la suite de pluies abondantes, les prévisions laissent entrevoir une récolte 2007 très prometteuse. En dépit de la menace réelle de maladie, on peut s'attendre cette année à un bon rendement et à une excellente qualité. La grande question qui se pose est évidemment celle des conséquences de la problématique de la pourriture en entreposage. C'est ce qui fait que toute la branche compte sur un bel automne pour que la récolte puisse se passer dans de bonnes conditions.

Les 20 et 21 août, les représentants de la production, du commerce et de l'industrie de la swisspatat ont effectué dans toutes les régions de Suisse env. 1'000 prélèvements représentatifs dans les champs pour une évaluation au plus juste de la prochaine récolte. Les résultats servent de base aux prévisions de récolte 2007.

Bon rendement et bonne qualité

Malgré le temps très pluvieux tout au long de l'été, les prévisions de la récolte de pommes de terre 2007 sont optimistes. L'hiver doux et le printemps chaud ont fait que la végétation a bien démarré et a pris une avance d'à peu près une quinzaine de jours sur une année normale. Les tubercules se sont bien développés, de sorte que les producteurs peuvent espérer un fort rendement à l'hectare. Les estimations de récolte laissent entrevoir un bon rendement d'une manière générale pour toutes les variétés sans exception, qui sera nettement supérieur à celui de la moyenne des cinq dernières années. Par ailleurs, les producteurs peuvent d'ores et déjà se réjouir d'une récolte non seulement abondante mais de très bonne qualité avec des pommes de terre à teneur élevée en amidon et pratiquement sans infestation de gale.

La grosse inconnue – la pourriture

Les bonnes perspectives sont toutefois quelque peu assombries par une grosse inconnue qui est celle de la pourriture. En effet, comme de nombreux champs dans pratiquement toutes les régions du pays ont subi des inondations ou du moins une forte humidité prolongée en raison des pluies de l'été, de gros risques de pourriture pourraient en être la conséquence. En plus des risques de pourriture des fanes et des tubercules, il y a aussi la menace de la maladie Erwinia avec laquelle il faut compter à cause des inondations surtout dans le Seeland bernois, où

la terre est encore très mouillée. Mais actuellement, il est encore difficile et trop tôt pour évaluer la situation. L'ampleur des conséquences dépendra beaucoup des conditions automnales pour la récolte. Il est donc évident que la branche espère que les conditions seront celles d'un bel automne pour permettre de procéder à une récolte qui s'annonce très prometteuse en rendement et en qualité.

Par contre au niveau de la production BIO, il faut s'attendre à des rendements un peu en dessous de ceux de la moyenne des 5 dernières années (à l'exception de la variété Agria). La raison est due au fait que la production biologique a plus de difficulté à faire face aux risques de mildiou en raison de ses moyens limités dans la prévention.

Surface de production encore en diminution

Après un recul massif en 2006 de la surface de culture des pommes de terre, la tendance se poursuit et cette année, la surface de production a encore diminué de 330 hectares pour totaliser une surface de culture de 11'750 ha dans notre pays. La diminution a été la plus forte pour les variétés Bintje et Eba.

Retenue possible sur les variétés à chair ferme à la cuisson

Pour les variétés à chair ferme à la cuisson (Charlotte, Nicola, Ditta), on s'attend à un excédent de production en raison des forts rendements escomptés chez ces variétés. Mais il est difficile de faire actuellement une estimation exacte des quantités, la branche attendra jusqu'à fin octobre pour faire le point de la situation et pour estimer si une retenue sur ces variétés se justifie suivant l'ampleur des excédents. Les acquéreurs sont dès lors priés d'attendre avec les versements pour ces variétés jusqu'à la fin d'octobre.

Contribution affouragement à l'état frais Fr. 15.-/100kg

Contrairement à ces années passées, la branche a déjà fixé cette année la contribution pour les pommes de terre destinées à l'affouragement à l'état frais. La contribution versée sera la même que celle de l'année passée, soit Fr. 15.- par 100 kg. Quant à celle versée pour les pommes de terre acheminées aux sécheries, elle ne sera fixée qu'en novembre. Cette contribution sera probablement légèrement inférieure à celle de l'affouragement à l'état frais. Les producteurs sont exhortés à opter d'abord pour l'affouragement à l'état frais et d'avoir recours seulement en cas de forte nécessité au processus du séchage des pommes de terre en farines fourragères.

Appel aux producteurs:

- Seules des pommes de terre mûres doivent être entreposées. Les pommes de terre à peine arrivées à maturité ne conviennent pas à l'entreposage. Attention: le fait que la peau soit ferme ne signifie pas pour autant que le tubercule soit forcément mûr. Par conséquent, les producteurs sont priés de faire preuve de patience et de procéder à l'arrachage au bon moment.
- En cas de suspicion de pourriture, il faut absolument prendre contact avec l'acquisiteur avant la récolte, afin de discuter des démarches à entreprendre.

Conditions de prise en charge et prix producteurs 2007

Déjà en juillet, la branche a fixé les adaptations des conditions de prise en charge pour la récolte 2007, dont voici les principales modifications:

	NOUVEAU dès la récolte 2007	Valable auparavant
Adaptations générales	Supplément d'entrep. p. le mois de novembre Fr. 1.50/100 kg (Bio Fr. 2.40/100 kg)	Auparavant, supplément d'entreposage seulement dès décembre
	Acquisition ferme: Si le coefficient de défauts n'est pas plus de 12%, le product. peut exiger après entente préalable avec l'acquéreur la prise en charge ferme (comme jusqu'à présent)	Manière de faire différenciée pour la prise en charge suivant les acquéreurs
	Rapport de contrôle: Lors de chaque livraison, le producteur a droit à un rapport de contrôle complet. Lors de livraisons par camion, le rapport doit lui être remis aussitôt par fax (comme jusqu'à présent)	Manière de faire différenciée pour la prise en charge suivant les acquéreurs
Variétés culinaires (sauf Agria)	Calibre: Tolérance ferme 10%	Calibre: Tolérance ferme 6%
	Le dépassement de la tolérance de calibre n'est pas le seul critère pour le refus	Droit de refus de lots avec écart de calibre dépassant 10%
Variétés industrielles (y compris Agria)	Calibre: Tolérance ferme 8% Droit de refus de prise en charge lors de >12% (sauf Innovator)	Calibre: Tolérance ferme 6% Droit de refus de prise en charge lors de >10%
	Variété Innovator: Départage des défauts lors de > 60mm	Aucune réglementation officielle
	Tolérance gén. pour défauts: droit de refus de prise en charge lors de >13%	Tolérance gén. pour défauts: droit de refus de prise en charge lors de >12%
	Calibre Agria, Markies, Fontane: 42,5 – 85mm	Calibre Agria, Markies, Fontane: 42,5 – 75mm
	Note min. friture Eba, Innovator: 0 5 5 0	Note min. friture Eba, Innovator: 0 6 4 0

Prix producteurs suivants valables dès 01.09.2007 pour pdt triées sel. Usages :

Variétés	Prix dès 01.09.2007	Calibre
Charlotte	45.60	^{1) 2)} 30 – 60 mm
Ditta	45.60	^{1) 2)} 30 – 60 mm
Nicola	45.60	^{1) 2)} 30 – 60 mm
Gourmandine	47.00	^{1) 2)} 30 – 60 mm
Bintje	48.00	²⁾ 42.5 – 70 mm
Urgenta	46.00	²⁾ 42.5 – 70 mm
Victoria	43.30	²⁾ 42.5 – 70 mm
Pamela	43.00	²⁾ 42.5 – 70 mm
Désirée	36.00	²⁾ 42.5 – 70 mm
Agria	41.85	³⁾ 42.5 – 85 mm
Eba	41.20	³⁾ > 42.5 mm
Fontane	42.05	³⁾ 42.5 – 85 mm
Innovator	40.95	⁴⁾ > 42.5mm
Markies	40.25	³⁾ 42.5 – 85 mm
Lady Claire	41.20	³⁾ 42.5 – 70 mm
Lady Rosetta	40.50	³⁾ 42.5 – 70 mm
Marlen	41.90	³⁾ 42.5 – 70 mm
Panda	48.65	³⁾ 42.5 – 70 mm
Hermes	40.75	³⁾ 42.5 – 70 mm
Lady Jo	42.50	³⁾ 42.5 – 70 mm
Bintje Raclettes	32.00	²⁾ 35 – 42.5 mm
Pdt BIO secteur culinaire		
Charlotte	88.70	^{1) 2)} 30 - 60 mm
Ditta	88.70	^{1) 2)} 30 - 60 mm
Nicola	88.70	^{1) 2)} 30 – 60 mm
Victoria	84.00	²⁾ 35 – 70 mm
Désirée	84.00	²⁾ 35 – 70 mm
Agria	77.00	³⁾ 35 – 85 mm
Markies HTL	83.75	³⁾ 35 – 70 mm
Naturella	87.00	²⁾ 35 – 60 mm
Pdt BIO secteur industriel		
Agria	62.00	³⁾ 35 – 85 mm
Innovator	68.25	⁴⁾ > 42.5 mm
Markies	68.75	³⁾ 35 – 85 mm
Lady Rosetta	73.50	³⁾ 42.5 – 70 mm
Marlen	72.00	³⁾ 42.5 – 70 mm
Panda	76.50	³⁾ 42.5 – 70 mm
Hermes	72.25	³⁾ 42.5 – 70 mm
Lady Claire	73.75	³⁾ 42.5 – 70 mm

¹⁾ max. 12 cm de long

²⁾ Pour le calibre, la tolérance ferme est 10%. Un dépassement de la tolérance de calibre n'est pas le seul critère de refus.

³⁾ Pour le calibre, la tolérance ferme est 8%

⁴⁾ Pour le calibre, la tolérance ferme est 6%.

Le prix de base pour des pdt tout-venant ou à tri grossier a été fixé uniformément pour toutes les variétés à Fr. 23.00 pour une teneur en amidon de 14%. Les suppléments, resp. les déductions suivant la teneur en amidon et la part culinaire restent inchangées par rapport à 2006 et conformes aux conditions de prise en charge.

Le nouveau **calibre carré pour le calibre 85 mm** et la feuille-info des „**Conditions de prise en charge de la récolte 2007**“ sont disponibles dans le shop Internet sous www.patate.ch ou auprès du secrétariat de swisspatat au No de tél. 031 385 36 50.

Evolution des surfaces de culture des pdt en Suisse de 1997 à 2007

Année	Nombre de producteurs	Surface en ares par producteur	Surface de culture en ha	Récolte totale en t.
1997	15'667	95.6	14'971	686'000
1998	14'511	95.7	13'886	560'000
1999	13'226	103.6	13'708	484'000
2000	12'198	115.5	14'092	600'000
2001	11'356	121.3	13'774	518'000
2002	10'561	127.4	13'457	526'000
2003	9'767	139.7	13'640	458'000
2004	9'314	143.2	13'333	527'000
2005	8'377	149.3	12'510	484'700
2006	7'818	154.5	12'081	391'500
2007*	7'400	158.8	11'750	489'600

*extrapolation